

à peine contenir cinq personnes. Si j'introduisais ce nombre de condamnés avec moi, parviendrais-je à les soustraire à la mort. J'en eus le désir et l'espoir, et cette pensée fut pour moi comme l'expression d'une volonté divine. Au milieu de la nuit, je déplaçai donc la dalle, et je trouvai, auprès de l'ouverture, des hommes immobiles, comme s'ils avaient succombé à la douleur ; mais je les touchai au cœur et sentis qu'ils existaient encore ; je parvins à les transporter dans mon asile un par un, jusqu'au nombre de cinq. Les sanglots, les plaintes des infortunés qui étaient entassés sous les voûtes sépulcrales du cachot supérieur empêchèrent que l'on entendît le bruit que je fis pendant ces opérations. La dalle étant remplacée, mes protégés qui étaient revenus à eux exprimaient leur inquiétude de ce qui leur était arrivé, je les tranquillisaï de mon mieux en leur conseillant de mettre leur espoir dans la bonté divine.

Enfin le jour parut : bientôt un bruit lointain me fit comprendre que l'heure du supplice approchait. Des pénitents blancs, des pénitents gris entrèrent dans la cour, sur deux files, au son d'une musique religieuse en faux bourdon. Les victimes, introduites au milieu d'eux, étaient revêtues d'un *san-benito* d'étoffe jaune, parais-